

Dans ce numéro :

Le budget et les finances

Feux de forêt, les risques

L'exploitation Poussin

« Le Jardin de Lætitia »

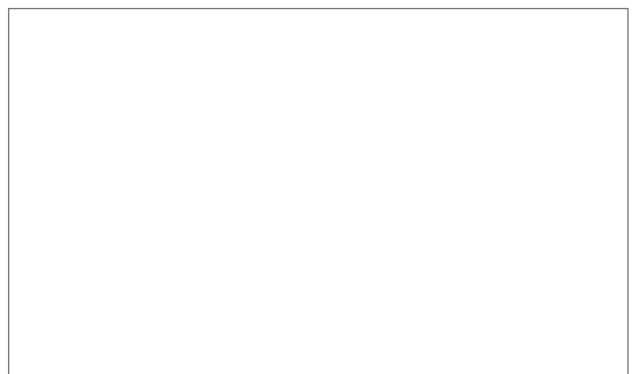
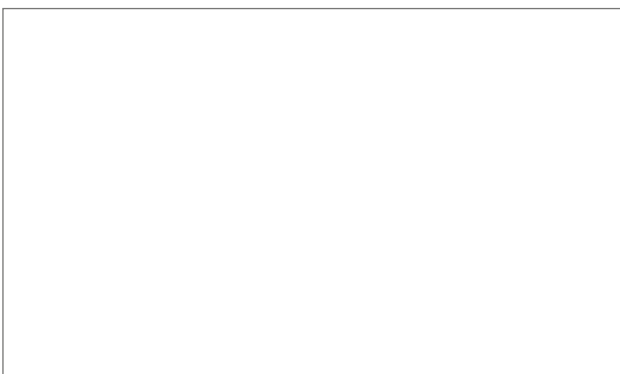
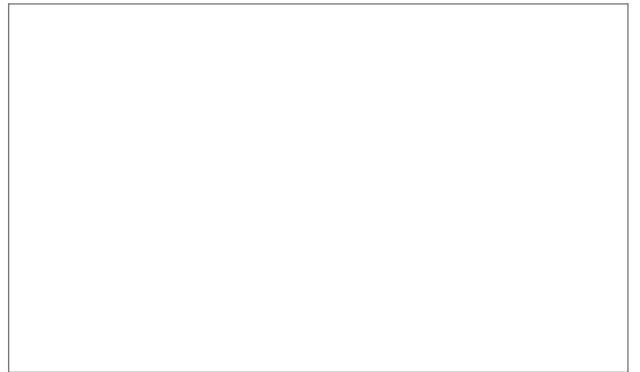
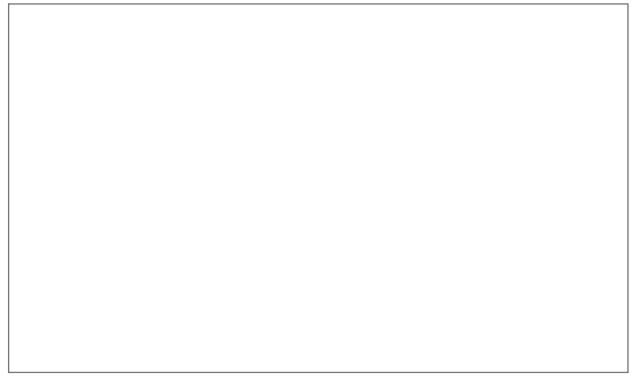
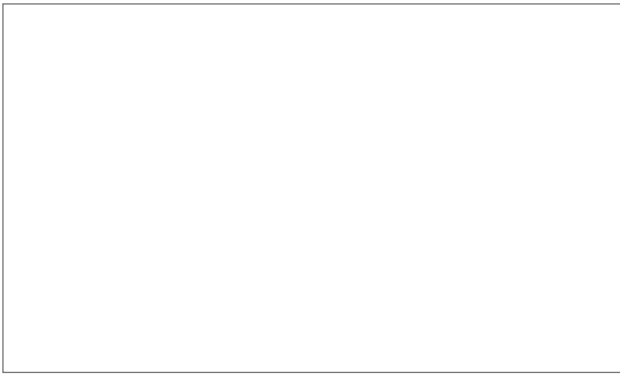
L'ALSH fête ses 20 ans !

La boule de fort

## Les amphibiens

## CES CONCITOYENS DISCRETS

Et bien sûr,  
retour sur les évènements,  
toute l'actu de nos assos,  
de nos écoles,...





## CHERS COSTELLIGÉRIENNES, COSTELLIGÉRIENS.

**T**rois ans déjà se sont écoulés depuis les dernières élections municipales et l'installation de l'équipe actuelle, dans un contexte qui n'a pas été facile ni au plan national ni au plan international.

*Fort heureusement, les premiers mois de l'année se sont mieux passés que ne le laissaient craindre les prévisions.*

Le temps clément de cet hiver a permis d'éviter les coupures électriques qui étaient annoncées, les prix de l'énergie et des produits manufacturés semblent amorcer un fléchissement et l'inflation semble enfin ralentir.

On peut espérer aujourd'hui que les prix à la consommation redescendent dans les mois à venir.

Dans ce contexte économique tendu pour la population, la municipalité a pris la décision de ne pas augmenter la taxe foncière en s'efforçant de limiter les dépenses et d'assurer une gestion au plus près des ressources communales. Certes vous noterez une augmentation de vos impôts locaux lorsque vous recevrez votre avis de taxe foncière, mais cette augmentation est due à la revalorisation des bases locatives cadastrales liée à l'inflation et votée par les parlementaires.

Cette revalorisation n'est pas le fait de la commune.

Pour autant, l'équipe municipale a la volonté d'améliorer sans cesse le cadre de vie des Costelligérien-ne-s, et grâce à l'investissement sans faille des personnels communaux, vous pouvez apprécier les progrès qui sont faits.

Au fil de ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance des travaux qui ont été réalisés depuis le début de l'année.

### **Cependant, nous ne pouvons que déplorer le climat ambiant et la morosité persistante.**

Enquête après enquête, les Français se montrent parmi les plus pessimistes d'Europe.

Et pourtant, l'écrivain Sylvain Tesson n'hésite pas à déclarer : « La France est un paradis peuplé de gens qui se croient en enfer ».

### **Malheureusement, ce sentiment nuit au bien-vivre ensemble.**

Chacun, ou presque, s'imagine que tout est fait pour les autres mais rien pour lui.

La méfiance, la défiance, le rejet de l'autre et le repli sur soi ont pris le pas sur la solidarité.

Si ces comportements se manifestent dans l'ensemble du territoire national, notre petit village, où il fait pourtant bon vivre grâce à la qualité des équipements et à la qualité de l'environnement, n'échappe pas à cet état d'esprit.

Les critiques sont plus fréquentes que les remerciements ou l'approbation de ce qui est fait pour améliorer encore la vie de chacun.

Il suffirait peut-être de se décentrer et d'ouvrir les yeux sur les réalisations qui sont faites, l'investissement des enseignants pour le bien des enfants, l'implication des associations dans des manifestations permettant des retrouvailles lors de moments conviviaux, l'amélioration des services offerts aux habitants, l'embellissement du cadre de vie, pour enfin retrouver un peu d'optimisme et de joie de vivre.

### **Bien vivre ensemble, c'est aussi respecter les règles qui y contribuent :**

- Règles de voisinage en respectant les distances de plantation et en entretenant haies et arbres pour qu'ils n'empiètent pas sur les terrains des voisins ou sur le domaine public, en nettoyant son trottoir.
- Protection de l'environnement en bannissant les produits interdits comme les pesticides, en limitant sa consommation d'eau, en ne brûlant pas les déchets à l'air libre.
- Respect du travail des agents communaux et des biens publics (on relève encore beaucoup trop de dégradations, de déchets ou encombrants abandonnés n'importe où alors que les déchetteries proches tendent les bras) ou de vols de plantations que les agents ont réalisées avec soin et goût.

Certes, à mi-mandat, beaucoup reste à faire et nous continuerons à nous y employer avec énergie et dévouement, mais peut-être serait-il bon que chacun regarde ce qui a déjà été fait et comment il peut apporter sa pierre à l'édifice.

*C'est le vœu que je formule aujourd'hui, en vous souhaitant un bel été.*

Daniel Sans-Chagrin  
Maire de Coteaux-sur-Loire







# LE BUDGET ET LES FINANCES COMMUNALES

## RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2022

**Le résultat de clôture ressort à :  
1 046 308,01 €.**

Toutefois l'année 2022 a été fortement marquée par la crise sans précédent en Europe en raison du conflit russo-ukrainien, avec pour conséquence, une raréfaction des matières premières, des produits de consommation et des fluides aboutissant à une inflation importante.

L'envolée des prix de l'électricité, du gaz, des carburant et du fuel domestique affecte directement les frais de fonctionnement de la commune.

S'ajoute à cette hausse, l'augmentation des frais de personnel qui ont logiquement subi un réajustement découlant de l'inflation.

Le résultat de fonctionnement de la commune (recettes moins dépenses) est resté néanmoins très satisfaisant du fait, il faut le préciser, du report d'investissements prévus en 2022 sur l'année 2023 (accroissement des délais de livraison et d'exécution des travaux).

## BUDGET 2023

**Il sera un budget de réalisation des investissements prévus depuis 2021.**

La capacité d'autofinancement de la commune, due au bon résultat de l'année 2022 et des années antérieures, a permis de mener à terme les travaux de réaménagement et de mise en conformité de la Mairie. Ces travaux, d'un montant de 150K€ hors taxes, ont été financés à 49% par des subventions de l'État et du Département. Financement par la commune 51%.

La commune de COTEAUX-SUR-LOIRE créée en 2017 a l'obligation d'élaborer un nouveau PLU venant se substituer aux 3 PLU en vigueur des 3 anciennes communes.

Malheureusement nous ne pouvons pas attendre beaucoup de subventions pour cette obligation qui occasionne un travail important de réflexion et technique ; il est en cours d'élaboration et sera finalisé fin 2025, début 2026 avec l'assistance du cabinet AUDDICE de SAUMUR.

Cette mission importante doit permettre de décliner les conditions d'urbanisme de la commune pour les 10 à 15 ans à venir. **Coût : 68K€ hors taxes.**

La commune est vaste en termes de kilomètres de routes, chemins et fossés. Le changement climatique s'accéléralant nous impose d'être plus vigilants. Orages, tempêtes et sinistres seront malheureusement plus fréquents.

Nous nous devons d'être réactifs face aux aléas climatiques.

Pour ce faire la commune se dotera d'ici la fin de l'année de matériel de travaux publics, tracteur équipé (épareuse et turbo-tondeuse) et d'une pelleuse sur roues.

C'est un changement de mode de fonctionnement pour la commune. **Investissement prévu 200K€ hors taxes, financé par une subvention de 30% de l'État et par la vente de l'ancien matériel pour 5%.**

L'ancienne coopérative située rue Marchand va être aménagée en garage pour parcage sécurisé de notre nouveau matériel TP et nos véhicules. **Coût : 12K€ hors taxes.**

Réaménagement de la bibliothèque du quartier d'Ingrandes pour un meilleur accueil des petits et des grands. **Coût : 12K€ hors taxes.**

Travaux de voirie. **Budget prévu 50K€, très peu ou pas subventionnés.**

**D'autres travaux, d'un coût moindre, sont également budgétés.**

Ces investissements importants seront réalisés et financés grâce à notre capacité d'autofinancement et les subventions obtenues, sans nouveaux emprunts.

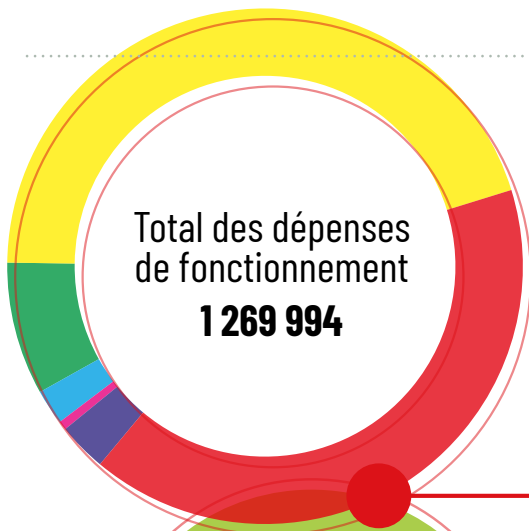
Nous nous devons néanmoins de rester prudents et vigilants, d'où l'obligation de faire des arbitrages budgétaires tant sur les frais de fonctionnement que sur les dépenses d'investissement.

Nous avons décidé malgré l'augmentation prévisible de nos frais de fonctionnement en 2023, de ne pas augmenter les taux des taxes foncières propriétés bâties et non bâties par rapport à 2022.

Ces taxes foncières augmenteront cependant de par la variation à la hausse des bases locatives de l'ordre de 7,10%, augmentation validée par la loi de finances 2023.

Pour conclure, le budget 2023 verra notre capacité d'autofinancement diminuer par rapport aux années précédentes du fait de l'envolée de certains coûts de fonctionnement et de la quasi-stagnation des dotations de fonctionnement de l'État, sans pour autant susciter d'inquiétude.





● Charges à caractère général .....	<b>527 048</b>
● Charges de personnel et frais assimilés .....	<b>572 994</b>
● Autres charges de gestion courante .....	<b>105 005</b>
● Charges financières .....	<b>23 714</b>
● Charges exceptionnelles .....	<b>3 429</b>
● Dotation aux amortissements et provisions .....	<b>37 804</b>

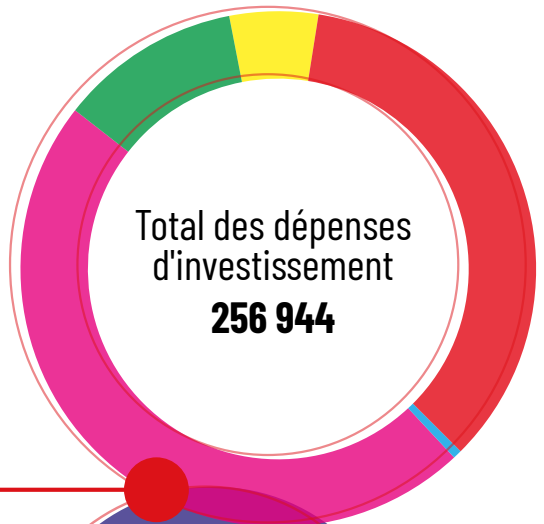
**LE FONCTIONNEMENT**



● Remboursement charges de personnel .....	<b>16 220</b>
● Produits des services du domaine et ventes diverses .....	<b>308 209</b>
● Impôts et taxes .....	<b>842 816</b>
● Dotations, subventions et participations.....	<b>545 939</b>
● Autres produits de gestion courante.....	<b>38 976</b>
● Produits exceptionnels .....	<b>21 915</b>

<b>Excédent de fonctionnement 2022 .....</b>	<b>(capacité d'autofinancement brut) 504 081</b>
<b>Virement à la section investissement pour besoin en financement .....</b>	<b>337 657</b>
<b>Résultat cumulé 2022 .....</b>	<b>1 046 308</b>
<b>Excédent de fonctionnement cumulé 2022 .....</b>	<b>1 383 965</b>

● Emprunts et dettes assimilées.....	<b>89 829</b>
● Immobilisations incorporelles .....	<b>14 569</b>
● Subventions d'investissements versées .....	<b>29 172</b>
● Investissements en cours .....	<b>122 645</b>
● Plus ou moins value sur cession d'immobilisation .....	<b>729</b>



**L'INVESTISSEMENT**

● Dotations et réserves .....	<b>178 488</b>
● Subventions d'investissement reçues .....	<b>24 372</b>
● Dépôts et cautionnement .....	<b>219</b>
● Opérations d'ordre .....	<b>37 804</b>



<b>Déficit d'investissement 2022 .....</b>	<b>16 061</b>
<b>Déficit d'investissement cumulé 2022 .....</b>	<b>132 917</b>



**Forêts, espaces naturels : face à un feu, la France est particulièrement vulnérable.**

# LES FEUX DE FORÊT, UN RISQUE QUI NOUS CONCERNE TOUS.

**Jusqu'à présent, l'Indre-et-Loire avait été relativement épargné par les très grands feux de forêt. Mais, le changement climatique dont les effets se sont manifestés particulièrement ces dernières années avec des périodes très longues de forte chaleur et de sécheresse, confirme les craintes qui se faisaient jour depuis quelques années.**

**Le Centre-Val-de-Loire est maintenant exposé à des risques d'incendie.**

Un arrêté préfectoral précise les massifs forestiers à risques élevés d'incendie (massifs ayant une superficie supérieure à 500 ha et détenant plus de 60 % d'espèces sensibles au feu (résineux, landes ou jeunes boisements).

La forêt de Bourgueil et St Nicolas de Bourgueil, les Landes St Martin et les secteurs boisés de Coteaux sur-Loire y figurent et sont maintenant **classés en priorité 1**.

## UN RISQUE MAJORITAIREMENT D'ORIGINE HUMAINE

**Les incendies concernent des formations subforestières : le maquis, la garrigue, les landes, etc.**

L'activité humaine est la principale cause de déclenchement d'incendies (90% des départs de feu), que ce soit du fait d'une activité économique (chantiers de BTP, activités agricoles...) ou bien d'une activité du quotidien (mégots de cigarettes, barbecues ou feux de camps...).

Ces feux sont majoritairement dus à des imprudences et à des comportements dangereux. **Ils pourraient donc être évités grâce à de bons réflexes au quotidien.**

## LES BONS RÉFLEXES FACE AUX FEUX DES ESPACES NATURELS :

**La prévention du risque incendie de forêt passe avant tout par des comportements responsables.**

Il faut avoir conscience que les bords de route, les terrains agricoles, les friches sont des espaces sensibles et à risque.

**Il est possible de réduire considérablement le risque de départ de feu de végétation en adoptant des gestes simples :**

- en ne stockant pas de combustibles près des habitations
- en n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles à proximité des végétaux surtout quand ils sont secs
- en ne fumant pas à proximité de zone de nature comme les friches ou les champs
- en ne jetant pas ses mégots au sol.

**Une maison construite en dur constitue le meilleur refuge lors d'un incendie de forêt, à condition qu'elle respecte une série de consignes et de règles de construction et de sécurité :**

- employer des matériaux durables
- choisir des ouvertures en bois plein ou en aluminium, le PVC devant être écarté
- assurer impérativement l'étanchéité des ouvertures à l'air et aux fumées (elles constituent souvent le point d'entrée du feu)
- nettoyer régulièrement les toitures afin d'éviter l'accumulation des feuilles et des aiguilles, y compris dans les gouttières et les angles
- éviter impérativement le PVC pour les gouttières
- équiper les aérations de grillages à mailles très fines.

**Au-delà de la maison proprement dite :**

- éloigner d'au moins 10 mètres de l'habitation les tas de bois : cannisses, abris de jardin, haies, objets divers, et de façon générale tous les vecteurs potentiels du feu
- enterrer si possible les citernes de gaz et de fioul
- bien choisir les espèces ornementales (un guide relatif aux aménagements des haies à proximité des habitations a été créé à l'initiative de l'ONF).

**La prévention des incendies doit également se faire tout au long de l'année et en particulier en respectant les obligations légales de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé qui s'appliquent sur les massifs de priorité 1.**

- **le débroussaillage de son jardin :** Le Code forestier institue des obligations légales de débroussaillage.
- **la préparation et l'adaptation de sa maison :** la conception d'un bâtiment, de par ses aménagements et son entretien, permet de le rendre moins vulnérable à l'incendie.

## LE DÉBROUSSAILLEMENT PROTÈGE LA FORÊT ET SA BIODIVERSITÉ.

**Où s'applique cette obligation ?**

Dans les communes situées dans les **zones de priorité 1** (massifs classés à risque feux de forêt en Indre-et-Loire) pour tous les abords des constructions et toutes les voies d'accès situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, friches, landes, plantations ou reboisements.



### Pourquoi débroussailler ?

- pour limiter le risque de départ de feu à partir des habitations
- pour ne pas devoir concentrer les moyens de lutte sur les seules habitations.
- pour ralentir la propagation du feu et son intensité
- pour protéger des flammes les parties inflammables des constructions
- pour faciliter et sécuriser le travail des pompiers.

### Quand débroussailler ?

- dès que la végétation (arbustes, broussailles...) dépasse 40 cm de hauteur
- en période d'ouverture au public pour toutes les structures d'accueil (campings, parcs résidentiels...)

**Cette obligation est inscrite dans le Code Forestier (art L 131 à L 134) et précisée dans l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2022.**

### Mesures prévues en cas de non-respect de ces obligations :

- risque d'incendie avec toutes ses conséquences humaines et matérielles
- mise en demeure de débroussailler
- exécution d'office des travaux aux frais du contrevenant
- jusqu'à 1500 € d'amende
- indemnisation du préjudice subi par des tiers en cas d'incendie.

### Comment débroussailler ?

**Débroussailler, ce n'est pas tout raser.** Il ne s'agit ni de défricher, ni d'effectuer une coupe rase mais de respecter les distances de sécurité pour créer une discontinuité végétale salubre qui respecte la forêt.

- enlever les arbres morts, tombés ou arrachés.
- élaguer les troncs conservés sur 1/3 de leur hauteur et jusqu'à 2 mètres pour les sujets de 6 mètres ou plus.
- éliminer les rémanents par évacuation ou broyage sur place.

- couper les branches surplombant les toitures.
- le long des voies de circulation publique et chemins d'accès aux habitations, les arbres situés dans la bande à débroussailler doivent être élagués pour laisser une hauteur libre sous branches de 4 mètres.
- broyer les broussailles et arbustes (ajoncs, brandes, ronces, genêts, bourdaines, etc.)

### RAPPEL : le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit.

- ces déchets doivent être apportés en déchetterie
- leur incinération (exceptionnelle) doit faire l'objet d'une dérogation



### Renseignements :

- » auprès de la mairie
- » auprès de la Direction départementale des territoires ; service Eau et ressources naturelles (DDT 37 SERN ; tél.: 02 47 70 80 90)

## VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS, VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES\*



\*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

### COMMENT DÉBROUSSAILLER VOTRE TERRAIN ?



**Supprimer les arbustes** sous les arbres.



**Couper la végétation basse** (herbes, broussailles...)



**Élaguer les arbres** conservés.



**Couper les végétaux et branches** des arbres et arbustes proches des constructions.



**Couper les arbustes morts** et les branches sèches.



**Couper les branches des arbres** afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



**Limiter l'importance des haies** et les éloigner des bâtiments.



**Éliminer les déchets** par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



**Éloigner les réserves de bois** ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



**Nettoyer les gouttières et les toits** pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

### Informations complémentaires

À partir du 1er juin et jusqu'à fin septembre au moins, Météo France diffusera tous les jours un bulletin météo des forêts pour mieux prévenir les incendies.

Elles comporteront un code couleur : **vert** pour un risque d'incendie faible, **jaune** pour un risque modéré, **rouge** : risque élevé et **noir** : très élevé.





## UNE ÉQUIPE DE CHOC À VOTRE SERVICE !

**Tout au long de l'année, vous les croisez sur le territoire de la commune : Guillaume et son équipe technique (Christophe, Maxime, Michel, Paul-Louis, Xavier) parcourent le territoire de la commune pour planter, entretenir, couper, faucher, tailler, réparer et rendre votre cadre de vie plus agréable. Depuis plusieurs années ils s'emploient particulièrement à améliorer le fleurissement tout en implantant des espèces plus résistantes à la sécheresse et peu exigeantes en eau.**

Cette année l'équipe s'est attachée à travailler l'identité de Coteaux-sur-Loire, située « Entre Loire & vignes », avec pour objectif la satisfaction des habitants mais aussi l'obtention de la 1ère fleur au concours des villes et villages fleuris. Cette fleur serait une vraie reconnaissance pour toute l'équipe.

Plusieurs massifs ont été remaniés et plantés de pieds de vignes pour souligner l'activité viticole présente sur la commune.

Des tonneaux accueillant un cep de vigne rythment le pied de certains murs.



Vous avez également sûrement remarqué ces crayons colorés, peints par les enfants de l'accueil de loisirs de St Michel, dont les silhouettes s'élancent çà et là, ainsi que le canoë, restauré par l'équipe et implanté sur la place du 11 novembre, devant l'école et le centre de loisirs, qui accueille de nombreuses variétés de fleurs.



Des structures métalliques conçues et réalisées par Xavier accueillent des plantes volubiles (ipomées, clématites, jasmin) et donnent du volume à nos massifs.

**Que de belles réalisations !**

**Un grand merci à toute l'équipe pour son dynamisme et sa créativité !**

Et si nous reconnaissons déjà leur travail, croisons les doigts pour que l'obtention de la 1ère fleur par Coteaux-sur-Loire vienne couronner leurs efforts !



## CONTINUER À OPTIMISER LA GESTION COMMUNALE

**Avec la fusion des communes, un gros travail de mise en cohérence a été entrepris. Deux autres chantiers viennent d'être traités.**

### LES PHOTOCOPIEURS DE LA COMMUNE

La situation, héritée d'avant la fusion, était hétéroclite : 6 copieurs gros volume (3 dans les écoles, 3 dans les mairies), gérés par 4 entreprises, avec des dates d'échéance diverses.

**Difficile dans ces conditions de suivre correctement les contrats !**

Un travail de rationalisation a été entamé en 2020 par la nouvelle équipe. Il a consisté à rechercher les dates d'expiration des contrats, qui n'étaient pas connues, et par le jeu d'avenants ou de reconductions tacites, amener l'ensemble du parc de copieurs à une date de renouvellement unique : le 1er avril 2023.

À la fin de l'année dernière, une consultation a été lancée pour choisir un seul fournisseur.

La gestion du contrat et la facturation, en seront largement simplifiées. Par ailleurs, compte tenu de la diminution du nombre de copieurs consécutive à la fermeture des mairies annexes, une belle économie va être réalisée.

### LA TÉLÉPHONIE ET INTERNET

Dans ce domaine également, la situation était confuse :

- Un contrat pour chaque mairie
- Un contrat avec un autre opérateur pour chacune des 8 box internet

Au total, 11 contrats à suivre et 11 factures à payer à chaque échéance.

Compte tenu du manque de souplesse ou de réactivité des opérateurs, et compte tenu de l'arrivée de la fibre dans la commune, une remise à plat a été décidée :

- Profiter de la fermeture des mairies annexes pour simplifier les installations
- Supprimer 3 box internet, le débit d'une box fibre permettant largement de subvenir aux besoins de 2 services, pourvu qu'ils soient voisins. Ainsi la box de l'école Proust sera partagée avec le Clos du Poète, la box de l'école Pinson sera mise en commun avec l'ALSH et la box de l'école Vincent Gérard sera aussi celle de la médiathèque.

Dorénavant, une seule entreprise assure la gestion et la facturation de l'ensemble, avec une forte simplification du travail administratif. L'économie de budget sera limitée, car si le nombre d'équipements a diminué, le coût de la fibre est plus important que celui des connexions antérieures.

Pas à pas, la fusion des 3 anciennes communes entre dans les faits et apporte les bénéfices attendus, en termes de budget comme de charge de gestion.



## DÉCLARATION DE POSSESSION D'OISEAUX

**Dans le cadre de la prévention de risque en matière d'influenza aviaire, le gouvernement a fixé des mesures de prévention et de dépistage.**

En cas de foyer déclaré de grippe aviaire, les services de la préfecture demanderont aux communes se situant à proximité de ce foyer, la liste des détenteurs d'oiseaux.

La déclaration en mairie est obligatoire pour tous les détenteurs d'oiseaux, quel qu'en soit le nombre ou l'espèce. Elle n'est pas liée au niveau de risque. À noter que les détenteurs d'oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

La commune doit impérativement, sous peine de sanction, se mettre en conformité avec ce règlement.

**Nous demandons donc à tous les propriétaires d'oiseaux sur notre territoire, de faire cette déclaration au plus vite, soit en mairie soit sur le site : <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.**

Enfin, il convient de rester vigilant, notamment en maintenant l'application des règles classiques de biosécurité.

Les propriétaires d'oiseaux d'élevage ou d'agrément signaleront toute suspicion (symptôme clinique ou baisse de production) **en contactant un vétérinaire ou la DDPP** (direction départementale de protection des populations), 61 avenue de Grammont 37000 Tours ; tél 02 47 31 11 11.

Pour les suspicions concernant des animaux de la faune sauvage, **il faut contacter l'OFB** (office français de la biodiversité) 1 place Saint-Exupéry 37250 Sorigny ; tél 02 47 26 80 13.





NOTRE COMMUNE

Emplacement  
du projet



Forêt communale  
de Coteaux-sur-Loire  
(secteur Saint-Patrice)  
Parcelle 11b - HYS  
Proposition :  
broyage ras avec export 0.57 ha

## PROJET RESTAURATION DES LANDES DE ST-MARTIN

Le lieu choisi pour réaliser le chantier de restauration est la zone entourant le petit étang carré appelé « Étang des chasseurs » qui se trouve situé au nord de l'étang du Chêne à Meunier, en bordure de la route communale.

Il s'agirait de rouvrir par broyage ras, avec évacuation, environ 0.6 ha de brandes, afin de permettre un rajeunissement de la lande sur cette zone.

M. BUFERNE de l'ONF a confirmé que ce secteur (parcelle 11b) était classé en « hors sylviculture » dans notre plan d'aménagement et que la restauration de lande y était compatible avec ce classement et les actions prévues dans notre aménagement forestier.

Ces travaux de restauration écologique seraient engagés dans le cadre d'un projet que nous portons au sein de l'association CAUDALIS, en partenariat avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.

Les coûts associés à ce chantier (estimés à environ 8 500 €) seraient directement et intégralement pris en charge par l'association CAUDALIS grâce à une subvention dans le cadre du Plan de relance.

L'entreprise CIRADE environnement, spécialisée sur ce type de chantier et qui a déjà réalisé les travaux de restauration dans la commune de Restigné, sera en charge de la prestation.





## NOTRE COMMUNE

bénéficiant d'une aide de l'État pour des repas facturés à 1€ maximum.

**La commune avait décidé de retenir 4 tranches, en fonction du quotient familial.**

Cette année, 156 enfants fréquentaient les services de restauration scolaire.

*34 enfants ont bénéficié du repas à 0,70€, 27 du repas à 1€, 29 du repas à 2,80€ et 66 familles ont payé le tarif plein à 3,50€.*

Pour tenir compte de l'augmentation de près de 10% des prix fixés par le prestataire du fait de l'inflation, la commune est contrainte d'augmenter les tarifs pour l'année prochaine :

*0.75 € pour la 1ère tranche, pas de changement pour la tranche à 1€ qui ne peut pas être augmentée sous peine de perdre l'aide de l'État, 2.90€ pour la 3ème tranche, 3.60€ pour la dernière tranche.*

Rappelons que la commune prend dans tous les cas une partie importante de la charge financière et que la participation demandée aux familles (même au tarif plein) ne couvre pas la totalité des dépenses (coût du repas proprement dit, charges de personnel, frais d'entretien et viabilisation).

**Rappelons également que pour profiter d'un tarif réduit, les parents doivent impérativement fournir les pièces justificatives dès l'inscription de leur enfant à la cantine (attestation quotient familial de la CAF ou de la MSA).**



## UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme est un document dont la vocation est de définir la destination des sols et les règles qui s'y appliquent.

Il vise à organiser et planifier à horizon 2035 le devenir du territoire dans de nombreux domaines de la vie communale. Actuellement, Coteaux-sur-Loire dispose de trois PLU différents, correspondant aux PLU des trois anciennes communes.

Considérant que la commune doit disposer des mêmes règles en matière d'urbanisme sur l'ensemble du territoire et que ces documents ne répondent plus aux attentes de la législation actuelle en matière d'aménagement, les élus ont décidé en septembre 2022 de lancer l'élaboration du PLU de la commune de Coteaux-sur-Loire. C'était d'ailleurs une obligation.

### Venez participer à son élaboration !

Dans un souci d'information et de participation des habitants, une réunion publique aura lieu **vendredi 22 septembre à 18h30 à la salle des fêtes d'Ingrandes**, de façon à présenter la démarche et l'état des réflexions.

Cette réunion publique aura lieu en présence des élus et du bureau d'études qui accompagne la collectivité. Elle a pour but d'échanger avec les habitants.

Pour toutes remarques portant sur le PLU, il est par ailleurs possible d'envoyer un courrier adressé à la mairie ou plus simplement annoter le cahier de concertation dédié au PLU mis à disposition à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.



## UN POINT SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

### Des changements pour le quartier d'Ingrandes

**Nadia Dohin ayant fait valoir ses droits à la retraite après de longues années au service des écoliers, une nouvelle organisation sera mise en place à la rentrée scolaire pour le service de restauration des maternelles.**

Comme dans les deux autres écoles, le service de restauration sera assuré par le prestataire API, qui livre depuis deux ans les repas en liaison froide et qui donne toute satisfaction.

D'ici la rentrée de septembre, un nouvel agent de restauration sera embauché et la commune se dotera des équipements nécessaires et réalisera quelques travaux pour améliorer les conditions d'accueil des enfants pendant cette pause méridienne.

### Tarifification des repas :

Depuis septembre 2021, la municipalité a décidé de mettre en place une tarification différenciée des repas en



## À QUI INCOMBE L'ENTRETIEN DU TROTTOIR DEVANT CHEZ SOI ?

**L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles.**

### La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques.

En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires, riverains de la voie publique, ainsi qu'aux occupants à titre commercial de l'espace public.

Il leur revient d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison et de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen, à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

**En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.**





## INAUGURATION DE LA MAIRIE

Dans le bulletin de janvier 2023, nous vous avons présenté le projet d'aménagement de la mairie de Coteaux-sur-Loire.

Grâce à la diligence des entreprises qui ont respecté les délais fixés, depuis le 2 mai 2023, le personnel administratif a réintégré les locaux.

L'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu le 12 mai 2023 en présence de Monsieur le Sous-Préfet, représentant de l'État, de Madame Martine Chaigneau Conseillère Départementale, des représentants des entreprises prestataires, des présidents des associations et des élus.

Monsieur Sans-Chagrin a tenu à remercier les entreprises pour le respect des délais et la qualité des travaux, mais aussi le Sous-Préfet et la Conseillère Départementale, pour les subventions reçues au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et du fonds départemental de solidarité rurale (FDSR) ainsi que le syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL).

Le Sous-Préfet et la Conseillère Départementale ont insisté sur la qualité de cette réalisation au profit des habitants de notre territoire.

*Les administrés qui se sont rendus dans ces locaux communaux ont pu apprécier l'amélioration des conditions d'accueil.*



## UN ABRIBUS À LA FLANIÈRE

Un abribus a été installé au lieu-dit "la Flanière" par les employés communaux. Il permettra d'abriter les enfants de la commune pendant qu'ils attendent le bus pour se rendre au collège de Langeais.



DANS LE CADRE DE LA RÉGLEMENTATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX ÉTABLISSEMENTS OUVERTS AU PUBLIC,

la commune avait mandaté l'entreprise de maçonnerie Delanoue pour installer des rampes d'accès dans le quartier d'Ingrandes de Touraine (façade Nord de l'église et bibliothèque « Le clos du Poète »).

Ces rampes sont désormais installées.





## ÉCHELLE DE CRUE

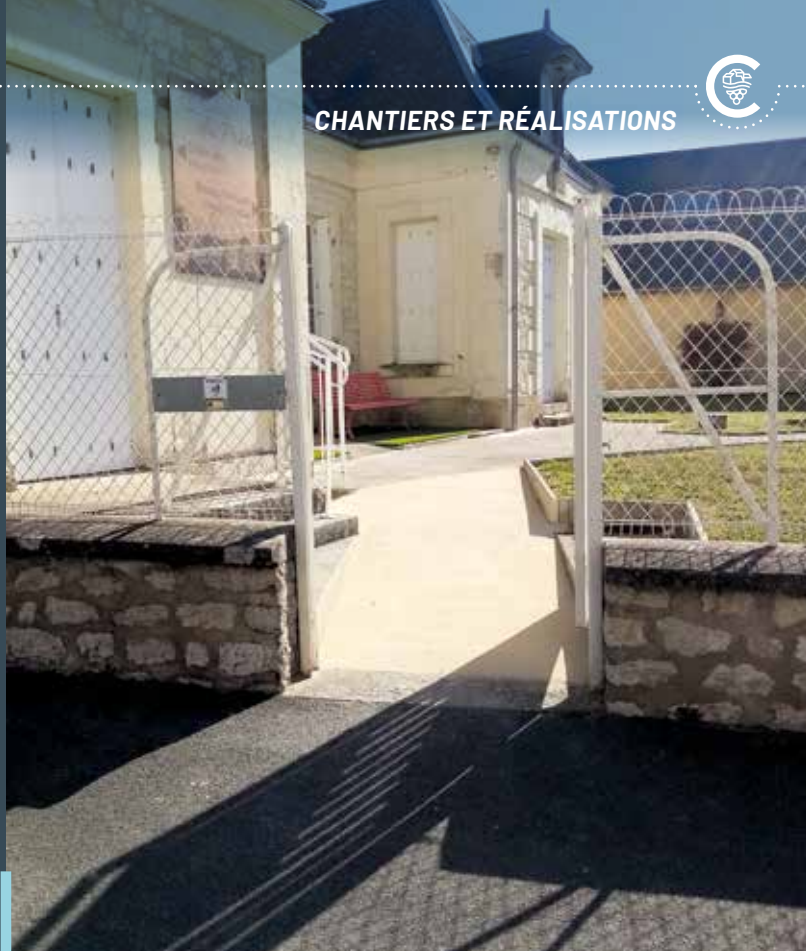
À la demande du Syndicat Mixte du Milieu Aquatique et des Rivières une échelle de crue appelée aussi échelle limnimétrique, (repère de crue) a été installée par les employés communaux près du restaurant « la Bonde ».

L'échelle de crue se fixe au bord de la berge du cours d'eau, sur une berge, une pile de pont, un ouvrage, et est étalonnée de part et d'autre à partir de la cote normale du cours d'eau ; elle est graduée de façon à repérer facilement le niveau atteint et est utilisée pour mesurer les variations de hauteur d'un cours d'eau.

Elle permet d'évaluer l'importance d'une crue ou à l'inverse, celle d'un étiage, et de prendre les mesures en conséquence.

Un repère de crue (aussi appelé « laisse de mer » pour la submersion marine) est une marque qui matérialise le niveau atteint par les plus hautes eaux connues.

*Le repère est accessible, et visible par le public et matérialise le niveau atteint par les plus hautes eaux connues en 1846 et 1856.*



## UNE NOUVELLE AVENTURE POUR LE CLOS DU POÈTE

En septembre 2019, la médiathèque de Coteaux-sur-Loire voulue par l'ancienne municipalité, ouvrait ses portes, répondant ainsi aux besoins d'une population plus nombreuse.

**Pour autant, la bibliothèque « Le Clos du Poète » qui existait depuis de longues années dans le quartier d'Ingrandes, continuait son activité, grâce aux bénévoles toujours autant investis, en offrant un service de proximité aux lecteurs mais aussi en organisant des animations au profit des enfants (lecture pour les petits de la maternelle, animations autour du jeu avec l'association « et si on jouait »).**

Dès son élection, la nouvelle municipalité avait envisagé de faire de ce lieu déjà investi régulièrement par les petits de l'école Proust, un espace privilégié pour la petite enfance.

C'est pourquoi, des travaux sont en cours sur ce bâtiment. D'ores et déjà, le mur a été ouvert entre la bibliothèque et la salle de réunion

mitoyenne, le plaquiste et l'électricien sont intervenus ; les travaux de plomberie et de pose de revêtement de sol suivent.

**À l'issue de ces travaux, le réaménagement se fera avec un espace agrandi et plus propice à l'accueil des plus jeunes.**

Les enseignantes de l'école Proust comptent bien profiter de ce nouveau lieu avec leurs petits élèves.

L'offre de livres pour les plus jeunes sera développée mais aussi un coin ludothèque. Ainsi nos bambins pourront y emprunter des livres ou des jeux adaptés à leur âge ou passer un moment lecture ou jeux dans l'espace prévu pour eux, un moment privilégié à passer en famille.

Par ailleurs, ce lieu pourra également accueillir ponctuellement des réunions du réseau d'assistantes maternelles.

**Aussi, si vous avez des livres ou des jeux pour jeunes enfants en bon état, dont vous n'avez plus l'usage, venez les déposer au Clos du Poète, ils feront le bonheur des petits.**

**Pour autant, les adultes pourront toujours profiter du service de prêt de livres qui existe actuellement.**





## L'EXPLOITATION POUSSIN, DES CHOUX À LA MODE DE CHEZ NOUS !

Gaston et Suzanne Poussin, installés à l'origine à Luynes, démarrent leur exploitation agricole de maraîchers à Saint-Patrice en 1974.

Leur activité est essentiellement tournée vers la vente en gros, ils approvisionnent notamment le marché de Rochepinard à Tours en poireaux, choux-fleurs, tomates, carottes, ...



Leur fils Thierry épouse Martine en 1986, elle-même née de parents agriculteurs, éleveurs. C'est donc tout naturellement qu'ils rejoignent Gaston et Suzanne en 1989 sur l'exploitation de 10 hectares et constituent avec eux un GAEC, groupement familial qui sera dissout en 2001 lors du départ en retraite des parents, avec la constitution d'une EARL en couple.

L'activité de l'exploitation bascule : la vente en gros s'arrête au profit de la vente directe sur les marchés, 3 fois par semaine et à partir de 2003 également sur le site de l'exploitation, deux fois par semaine avec une surface exploitée de trois hectares.

Les produits de saison sont à l'honneur : pommes de terre, carottes, choux, légumes racines... sont à l'étal l'hiver, et salade, tomates, courgettes, aubergines, fraises, concombre, radis... à la belle saison.

**Si l'exploitation n'affiche pas le label bio, Martine et Thierry travaillent dans la même démarche, n'utilisant les engrais et les traitements phytosanitaires qu'en dernier recours.**

Au printemps, pour protéger les cultures des aléas climatiques (forte pluie, orage, grêle, gelée) et éviter de grosses pertes de production, certains

produits comme les tomates, concombres, aubergines, poivrons, radis, fraises restent sous serre.

Les cultures en plein champ nécessitent de nombreuses précautions : elles doivent être protégées des brûlures du soleil, des attaques d'insectes (mouches, pucerons, ...), du gibier friand des jeunes pousses.

Vous pourrez voir des voiles de protection verts ou blancs couvrir certaines cultures. Filets anti-grêle, anti-insectes, anti-oiseaux, anti-gibier, voiles d'ombrage, voiles de forçage ou d'hivernage, ils ont tous une spécificité. Mais ils requièrent aussi de nombreuses et longues manipulations.



Martine et Thierry pratiquent la lutte intégrée qui combine un ensemble de traitements visant à diminuer les dégâts que peuvent faire les bio-agresseurs sur les végétaux en utilisant les prédateurs naturels comme dans la lutte biologique. Toutefois, l'utilisation de produits phytos reste acceptée mais avec certains niveaux d'exigences : écologique, économique et toxicologique.

**C'est ainsi que sont utilisés des insectes prédateurs contre les pucerons, des ruches de bourdons pour favoriser la pollinisation des plantes (tomates, fraisiers, concombres, poivrons et aubergines), des biostimulants à base de plantes et des engrais organiques, pour avancer vers une agriculture plus durable et raisonnée.**

La gestion de l'eau est une autre préoccupation de leur quotidien. Même si l'exploitation possède l'eau à proximité, tout est organisé pour réduire l'arrosage et préserver cette eau si précieuse.

La rotation des cultures répond en partie à cette problématique, des couverts (seigle) sont semés sur les parcelles non utilisées, ce qui évite également une perte de fertilité du sol et l'infestation de parasites spécifiques à certaines cultures.

Le travail de maraîchage a peu évolué au cours des années, il reste manuel dans 70% des tâches. C'est avant tout un travail physique et il n'est pas rare pour Martine et Thierry d'effectuer 70 heures par semaine, avec une charge de travail importante au printemps. Mais comme tous les passionnés, ils ne comptent pas leurs heures et sont soucieux de fournir à leurs clients des produits de qualité cultivés dans le respect de l'environnement.

Le bouche à oreille ayant fait son œuvre, légumes et fruits de saison attirent chaque mardi et vendredi soir une clientèle d'habituels dans un rayon de plus de 15 km !

**Vente de fruits et légumes, le mardi et le vendredi, de 18h à 19h30 l'été (d'avril à octobre), de 17h30 à 19h l'hiver (novembre à mars).**



— 3 rue du Clos Girard, St Patrice, 37130 Coteaux-sur-Loire.

» Tél : 02 47 96 92 48





## AU REVOIR NADIA

**Ce n'est sans-doute pas sans une certaine émotion et beaucoup de nostalgie que les parents et les enfants apprendront le départ en retraite de Nadia Dohin.**

Nadia a été recrutée en 1990 ; plus de 30 ans à cuisiner avec beaucoup d'attention et de dévouement les repas des petits convives de l'école d'Ingrandes.

Se souvient-elle du nombre d'enfants qu'elle a accueillis chaque jour depuis tant d'années et combien de repas elle a préparés pour permettre aux écoliers de se restaurer après une matinée studieuse et avant de faire face à une après-midi bien occupée ?

Attentive au bien-être de chacun, elle veillait à la fois, à la diversité des menus, à la qualité des mets et à la quantité, de manière à ce que chaque enfant éprouve le plaisir du partage des repas avec ses camarades.

Elle encourageait les plus craintifs à découvrir de nouveaux mets, et les plus maladroits à progresser dans l'utilisation de la fourchette.

Outre ses activités dans la cantine, Nadia contribuait également à l'entretien des locaux communaux.

**Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie qui lui permettra de consacrer davantage de temps à sa famille et en particulier à son petit-fils.**



VIE LOCALE



## « LE JARDIN DE LAETITIA »

**Lætitia LETERME fait les marchés en tant que primeur depuis un an. L'an dernier, sur la période printemps-été, elle effectuait une vente de fruits et légumes une fois par semaine sur la place du Château d'eau du quartier de Saint-Michel, répondant ainsi aux besoins de proximité des habitants. À la recherche d'un local pour développer son activité, elle a sollicité la commune.**

La municipalité lui a proposé de rénover et de mettre à sa disposition une partie des locaux techniques, situés Place du Château d'eau.

Après quelques travaux de rénovation effectués par les employés communaux, un bail a été signé entre Madame LETERME et la commune.

**Le commerce est ouvert depuis le 1er mai 2023.**

Ce commerce propose la vente de fruits et légumes, de produits frais, de l'épicerie, diverses boissons et jus de fruits artisanaux. La livraison de paniers est possible.

Un dépôt d'affûtage pour toutes sortes d'outils est proposé, travail effectué par Mr Philippe DELAUNAY.

Une demande a été faite pour un relais colis.

**Venez découvrir le « Jardin de Lætitia » où vous trouverez de nombreux produits locaux.**







## LA NATURE À L'HONNEUR !

**La 3ème édition de Nature en Fête s'est tenue le 7 mai 2023. Un moment d'échange maintenant connu des jardiniers pour troquer et échanger plants de fleurs, de légumes, graines et bons conseils.**

**Cette journée est aussi depuis 2021 un temps de rencontre avec des artisans, créateurs, producteurs locaux et régionaux dont l'activité a bien sûr un lien direct avec la nature.**

Cette année vous avez pu découvrir le travail de la terre avec la **céramiste-potière Terre et cool'heures**, les bijoux en pierre naturelle de l'**Orée filante**, les légumes et autres produits du jardin mis en conserve de « **Je tourne autour du pot** », le travail du macramé, les créations en origami de l'**Ange en elle**, la pratique de la naturopathie et l'aromathérapie pour apaiser le corps et l'esprit, des produits d'aloé vera, les savons naturels de « **Savonne-toi** » la sculpture bois de Roger Blain, les

créations en palettes recyclées de **Recypal**, le miel et ses bienfaits, les tisanes d'**Ethymcelle**, ... deux **pépiniéristes** venus du Maine et Loire, les asperges du **jardin des Fortineries** ...

Deux expositions, l'une prêtée par **Mission Val de Loire**, Pêcher en Loire et l'autre sur la réglisse, présentée par l'**association culturelle du pays du Bourgueillois** ont enrichi cette journée et vous ont fait découvrir des activités pratiquées historiquement dans la région.

Sur le stand du **SMIPE**, vous avez pu confectionner des éponges très efficaces à base de vieilles chaussettes (propres!) et comprendre le pourquoi du comment du tri sélectif.

L'équipe du département environnement de la **CCTOVAL** nous a présenté la faune et la flore présentes sur notre territoire et les enjeux environnementaux liés à la sauvegarde de nombreuses espèces.

Enfin **Gaëlle et ses chevaux** nous ont permis d'apprécier un nouveau mode de tonte : l'éco-pâturage.

Merci aux **Cheerleaders** d'Azay le Rideau pour leur démonstration, à **Sahel** et son Food truck pour une pause déjeuner bien méritée et à **Famille rurale** pour la tenue de la buvette !

Alors à vos agendas pour la prochaine édition, **le 5 mai 2024 !**





## JEANNINE CLAVEAU, UNE CENTENAIRE FÉRUE DE POÉSIE

**Lundi 13 mars, au 30, route du Lane, Jeannine Claveau a fêté son 100e anniversaire, en présence de membres de sa famille, d'amis et d'élus.**

**Elle n'est pas la première dans la famille, puisque deux de ses tantes ont vécu jusqu'à 101 et 104 ans.**

Enfant du pays, Jeanine Sordon est née au Bourg-Joli, à Saint-Patrice. À 20 ans, à quelques jours près de son anniversaire, elle épouse Émile Claveau, aujourd'hui décédé.

Le couple aura neuf enfants.

Ils s'installent à Saint-Michel, d'abord à Planchoury, en 1959, puis route du Lane, en 1963.

C'est à l'occasion du mariage de l'une de ses filles, en 1988, qu'elle découvre ses talents de poète et écrit « quelques mots qui rimaient bien alors je ne me suis plus arrêtée ».

Elle rédige ensuite des centaines de poèmes, d'une belle écriture à l'encre et à la plume. Elle obtient même un diplôme d'honneur au concours national du Club Unesco des poètes de Touraine pour son texte, « Pour le plaisir ».

« J'écris toujours des petits textes », confesse-t-elle. Une amie se souvient qu'elle venait au club des anciens « Retrouvons-nous », lisant car elle ne jouait pas aux cartes, appréciant plutôt le scrabble, toujours l'amour des mots.

*Une belle journée d'anniversaire, excitante mais un peu fatigante pour Jeanine qui souffre de problèmes respiratoires. Nous lui souhaitons encore de belles années !*



## Appel à témoins.

Notre Mille-Club (foyer Bonnet) sera à l'honneur aux journées du Patrimoine le 17 septembre 2023. La médiathèque des Coteaux organisera une exposition rétrospective avec une projection documentée sur le site-même.

**Toute personne ayant participé à sa construction et possédant des photos, documents divers, souvenirs à partager peuvent se manifester auprès de Michel LORIEUX (06 12 51 43 88)**

Merci de votre contribution pour la réussite de cette journée.

## Appel à volontaires

Pour les journées du patrimoine qui se tiendront cette année les 16 et 17 septembre 2023, nous envisageons d'ouvrir nos trois églises aux visites de 10h à 12h et de 14h à 18h.

**Pour ce faire nous recherchons quelques bénévoles pour assurer une permanence de deux heures durant ces deux jours**

Nous vous remercions de vous faire connaître auprès de la mairie avant le 31 juillet.

## ÉVÈNEMENTS



## LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

**Planning des manifestations  
communales programmées.**

**Fête nationale du 14 juillet 13 juill.**

stade, quartier Ingrandes :  
18h30 apéritif offert par la mairie,  
19h30 pique-nique sorti du panier,  
21h00 Musique-Bal,  
22h30 feu d'artifice\*

**Journées du patrimoine 16/17 sept.**

Visite libre des trois églises de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Le dimanche 17 septembre, la Médiathèque organise au foyer Bonnet, une exposition sur le thème des Mille Club ( patrimoine du XXe siècle ) dont le foyer Bonnet fait partie. Expo photos de 10h00 à 18h00, projection à 10h30 et 15h30, témoignages d'habitants ayant participé à l'édification du bâtiment.

**Foire de la Saint-Michel 30 sept.**

exposants de 9h00 à 19h00,  
nombreuses animations, fête foraine,  
Concert en soirée, feu d'artifice\*

**Troc de plantes 15 oct.**

de 10h00 à 13h00 au Foyer Bonnet,  
quartier St Patrice

**Commémoration 11 nov.**

10h00 Saint-Michel, 10h30 Ingrandes,  
11h00 Saint-Patrice suivi du pot de l'amitié au Foyer Bonnet

**Repas des Anciens 19 nov.**

sur inscription (voir bulletin inscription colis ou repas à l'intérieur de ce bulletin)

**Marché de Noël 2 déc.**

14h00 à 20h00, place de l'église et salle des fêtes, quartier Ingrandes (bulletin d'inscription pour les exposants sur le site coteaux-sur-loire.fr)

\* en fonction de l'autorisation de la Préfecture



CE SONT DES PETITS ANIMAUX DES MILIEUX HUMIDES. ILS VIVENT SELON LES PÉRIODES DE LEUR VIE DANS L'EAU OU HORS DE L'EAU, D'OÙ LEUR NOM.

En gros, ils se reproduisent et se développent dans l'eau et vivent à l'air libre ensuite. Comme notre commune est riche en milieux humides, ils y sont bien représentés.

**11 espèces ont été inventoriées sur le territoire communal.**

## LES AMPHIBIENS, CES CONCITOYENS DISCRETS

### ILS NE PRÉSENTENT AUCUN RISQUE

**Aucun n'est venimeux, ils sont incapables de mordre ou de piquer**

En revanche la peau de certains amphibiens peut sécréter des substances toxiques pour leurs prédateurs. C'est leur seul moyen de défense.

Les humains ne risquent rien, du moins en Europe.

**Ils sont utiles dans les jardins et dans la nature**, car ils contribuent à réguler les populations d'insectes et de limaces. Ils ont leur place dans la chaîne de la vie et contribuent à l'équilibre de la nature.

**Les grenouilles** sont les amphibiens les plus connus. 5 espèces colonisent les points d'eau de la commune. Inutile de les installer, elles viennent toutes seules si l'endroit leur convient.

Les salamandres peuvent mesurer en Europe une vingtaine de centimètres. **On est loin de la salamandre de Chine, qui peut atteindre 1,80 mètre !**

L'espèce présente sur la commune est la **belle salamandre tachetée**, jaune et noire. On l'observe difficilement, car elle vit la nuit.



Salamandre tachetée

**Les tritons**, de plus petite taille, sont eux aussi très discrets. Avec de la chance, on peut les voir dans les points d'eau en période de ponte, au printemps.



Triton palmé



Grenouille rieuse

**Les crapauds** malgré leur aspect peu engageant sont pacifiques. Le **crapaud commun** s'accommode très bien de la présence de l'homme. C'est un bon voisin, qui rend des services au jardin. Il vit sous des souches ou dans tout autre abri humide et sort se nourrir après la tombée de la nuit.



Crapaud calamite





### Un peu de sciences

Les amphibiens se répartissent en deux catégories principales

- les **anoures**, qui n'ont pas de queue c'est à dire les grenouilles et les crapauds
- les **urodèles**, qui ont une queue : les tritons et les salamandres

### ON PEUT LES AIDER

Commençons par leur faciliter la vie

- bannir les insecticides ou les pesticides, qui non seulement tuent leur nourriture, mais en plus sont très toxiques pour tous les animaux à sang-froid
- laisser ouverts les petits trous par lesquels ils regagnent leur cachette (trous dans les murs, regards de descentes d'eaux de pluie, souches...
- les aider à traverser les routes la nuit, car ils sont lents et exposés. Au moins faire attention à ne pas les écraser
- maintenir des petits points d'eau : mares, bassins de jardins, fossés humides. Ils en ont besoin pour vivre
- protéger leurs habitats. Au niveau communal, ce sera pris en compte par le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.

### ENSUITE, BIEN SÛR, LES LAISSER EN PAIX.

Il est interdit de les tuer, capturer, prendre les œufs...

Cette interdiction concerne également tous les reptiles. Rappelons que si les espèces présentes dans la commune ne sont pas à ce jour menacées d'extinction, elles restent néanmoins fragiles et protégées à l'échelle nationale.

### LES AMPHIBIENS VICTIMES DE LA BÊTISE HUMAINE

La bave de crapaud serait un ingrédient très prisé en **magie noire**.

Les salamandres pourraient **foudroyer un humain** d'un simple regard, et projeter le venin (qu'elles n'ont pas) à distance. En outre, elles **résisteraient aux flammes**. Elles ont tous les attributs des êtres démoniaques.

La superstition religieuse, dans sa lutte contre la sorcellerie et les démons, a largement contribué à répandre la peur de ces animaux inoffensifs. Ce ne sont pas les chats noirs, chouettes et chauves-souris qui diront le contraire.

**Ces superstitions ont-elles vraiment toutes disparu de nos jours ?**



#### Le saviez-vous ?

Il arrive que les grenouilles ou les crapauds soient en fait des princesses ou des princes victimes de méchantes sorcières. **Un simple bisou (gluant !) permet d'annuler le sortilège.**



#### — Pour en savoir plus

- » « L'Atlas des amphibiens et reptiles d'Indre-et-Loire », que vous pouvez emprunter à la médiathèque, est une mine de renseignements. **Il contient un inventaire par commune des 19 espèces d'amphibiens observées dans le département.**
- » <https://sepant.fr/publications-et-outils/atlas-herpetologique-amphibiens-reptiles-indre-et-loire/>



images | <https://commons.wikimedia.org>



## UN NOUVEAU MODE DE TONTE : L'ÉCO-PÂTURAGE !

- La commune possède des
- espaces verts enherbés nécessitant une fauche régulière.
- Gaëlle et Maylis propriétaires de
- chevaux, sont quant à elles
- intéressées par de nouvelles
- surfaces de pâture pour leurs
- équidés.

Elles ont donc répondu très favorablement à la proposition de la commune de faire paître leurs chevaux sur certains espaces verts pour faciliter leur entretien, réduire l'intervention des employés communaux et ainsi développer l'éco-pâturage sur Coteaux-sur-Loire.

Ces nouvelles tondeuses très écologiques vont ainsi permettre d'entretenir différentes parcelles communales et de générer un engrais naturel qui permettra de nourrir la terre, y compris si besoin, celle de vos jardins : un mode de nettoyage de terrains herbeux non polluant et économique !

**Si vous souhaitez échanger sur les chevaux ou profiter de l'entretien d'un de vos terrains, n'hésitez pas à interpeller Gaëlle aux détours d'un chemin.**



- Pour tout renseignement,
- » Tél. : 07 62 24 74 06





## DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

### VOYAGE, VOYAGE POUR LES ÉCOLIERS

**Les enseignants ont une fois encore fait preuve d'imagination et conçu des projets très motivants pour nos jeunes élèves.**

Ces projets constituent des supports privilégiés pour l'ensemble des apprentissages et les enfants enrichissent leurs connaissances. Le travail en groupe permet de mutualiser les expériences et de partager des moments de solidarité mais aussi de gagner en autonomie et en confiance en soi.

#### À L'ÉCOLE PROUST LES BAMBINS ONT VOYAGÉ DANS LE TEMPS,

d'abord à la rencontre des dinosaures ; puis à la découverte de l'Égypte antique. Un saut de quelques siècles leur a permis de côtoyer les hommes préhistoriques ; un autre saut et les voilà dans le monde mystérieux des châteaux forts au milieu des rois et des reines.

La visite de la forteresse de Montbazon est un site idéal pour découvrir l'histoire de manière ludique, en participant à des ateliers adaptés à leur âge.

Pour prolonger ce périple dans le temps, les petits écoliers ont découvert des objets employés, « il y a très longtemps », ceux utilisés par leurs grands-parents. On peut imaginer leur surprise...

Ce voyage s'est achevé par une incursion dans le futur et le monde des robots.

#### VOYAGE DANS LE TEMPS ÉGALEMENT AU PROGRAMME POUR LES CP ET LES CE1 DE L'ÉCOLE PINSON.

Après avoir réalisé chacun leur horloge du temps, les enfants se sont lancés dans une aventure qui les a transportés à l'époque préhistorique ; ils s'y sont promenés en forêt, à la recherche de vestiges sous forme de feuilles mortes ; puis ils ont découvert le triops, petit crustacé d'eau douce apparu à peu près en même temps que les premiers dinosaures et qui n'a quasiment pas changé depuis cette période.

Après une étape dans l'antiquité à la découverte de la civilisation égyptienne, ils ont fait un saut dans

le temps pour rejoindre le Moyen Âge, occasion de découvrir le château de Langeais, mais aussi de fabriquer du pain et du beurre comme autrefois.

Un nouveau bond les a emmenés à l'époque des temps modernes avec ses grandes découvertes, grâce en particulier aux films de Charlie Chaplin et à la visite du musée Dufresne d'Azay le Rideau avec son impressionnante collection de pièces d'exception des années 1850 aux années 1950.

Et comme rien ne fait peur à nos jeunes explorateurs, cette découverte temporelle s'achève par une projection dans le futur et une exploration spatiale à l'observatoire de Tauxigny.

#### À L'ÉCOLE VINCENT GÉRARD, L'ANNÉE S'EST DÉROULÉE AU RYTHME DES ARTS URBAINS.

C'est donc en musique, avec Marie Kergall, qu'a commencé cette thématique avec l'apprentissage de chansons issues du répertoire de rap français (MC Solaar, Orelsan, Alliance Ethnik, Manau ...).

Ensuite, lors d'un voyage à Paris les 6 et 7 février derniers, les élèves ont découvert les spécificités du







**Street-art** dans le XIII<sup>ème</sup> arrondissement. Ce séjour a aussi été l'occasion de visiter le centre Pompidou et le château de Versailles et ses jardins.

Cette thématique s'est conclue par une session de hip-hop. Accompagnés par M. Jimmy Dussel de la compagnie The Soufull, les enfants ont appris une chorégraphie présentée aux familles lors du spectacle du 5 mai à la salle des fêtes d'Ingrandes de Touraine.

## CETTE ANNÉE ENCORE, MARIE KERGALL, INTERVENANTE MUSICALE, A FAIT DÉCOUVRIR ET APPRENDRE DES CHANTS EN LIEN AVEC LES DIFFÉRENTS THÈMES.

**La fête d'école du 3 juin a permis à un public familial nombreux et conquis, de découvrir les prestations des artistes en herbe.**

Pendant la 1<sup>ère</sup> partie, présentée par le jeune magicien Arthur, les enfants de la petite section au CE1 en costumes d'époque, ont enthousiasmé les adultes par la qualité de leur exhibition.

Au programme, pour les CP et CE1, Denver le dernier dinosaure, une chorégraphie sur la chanson « Néfertiti » de Pierre Lozère, une saynète inventée par les enseignantes, à la découverte de l'Amérique sur une goélette avec quelques anachronismes humoristiques (et oui, Christophe Colomb possédait déjà un GPS...) et 2 chansons composées par « Les enfantastiques », « Merci Monsieur Léonard de Vinci » et « Charlie Chaplin ».

Les PS et MS ont enchanté les parents en les emmenant au temps des châteaux forts et des rois et des reines grâce à une chorégraphie sur la marche turque de Lully, suivie de la chanson « c'est la fête au château », d'une exploration du futur avec une

chorégraphie sur le thème des robots et pour terminer une chanson créée par Marie Kergall « comment sera le monde quand on sera grands ».

Dans la 2<sup>ème</sup> partie, ce sont les CE2, CM1 et CM2 qui ont pris le relais avec beaucoup d'enthousiasme, dans un programme consacré à la musique urbaine : « la soucoupe volante » d'Aldebert, « le clown » et « Fragile », de Soprano, « Respect » d'Alliance technique, « la terre est ronde » d'Orelsan, « nouveau western » de MC Solar. Ce spectacle s'est achevé par une prestation collective des CE2, CM1 et CM2 avec « dommage » de Bigflo et Oli et « la tribu de Dana » de Manau.

À l'issue de cette matinée festive et joyeuse, les enseignants ont remercié chaleureusement Marie Kergall qui a annoncé son départ pour se rapprocher de son domicile.

Elle a initié les élèves et accompagné les projets pédagogiques des enseignants pendant 22 ans, d'abord au sein des 2 écoles du RPI Ingrandes/St Patrice et depuis la création de Coteaux-sur-Loire au sein de nos 3 écoles.

Nous lui souhaitons réussite et bonheur dans la suite de sa carrière.

Nous espérons lui trouver un remplaçant pour continuer cette coopération pédagogique et culturelle.

*La journée s'est ensuite prolongée grâce aux animations proposées par l'APE.*



**Triops longicaudatus**  
(triops à trois yeux)  
[www.aquaportail.com](http://www.aquaportail.com)



# L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

CRÉÉE EN  
2003, ELLE  
FÊTE CETTE  
ANNÉE SES  
20 ANS !



**Que de chemin parcouru par cette petite association qui au tout début n'était qu'une petite garderie, mise en place par des familles recherchant un lieu de garde pour leurs enfants.**

Mmes Sophie Germain, présidente actuelle de club DECLIC et Carole Bouchet, habitante de Coteaux-sur-Loire, sont aux origines de l'association.

Elles ont beaucoup donné de leur temps avec d'autres bénévoles, afin que l'association se développe et se diversifie. Au nom de toutes les familles, nous pouvons les remercier.

Le conseil d'administration est actuellement composé de 10 bénévoles, qui assurent, en collaboration avec l'équipe de direction et d'animation, la gestion des services.

Nous remercions chaleureusement Julie Le Gendre, présidente ces deux dernières années et Caroline Vasset qui a occupé ce poste pendant 5 ans, ainsi que tous leurs prédécesseurs.

*L'association remercie vivement la commune de Coteaux-sur-Loire, les anciennes communes historiques, et tout particulièrement Mrs Logeay, Josse et Picard, anciens maires de Saint-Michel-sur-Loire, grands soutiens de notre association.*

Les salariés de l'association sont permanents et constituent l'élément fort de l'association ; une équipe stable et dynamique, parfois malmenée, jamais découragée, toujours à l'écoute et soucieuse du bien-être des enfants qui propose tout au long de l'année des activités de qualité.

L'équipe cherche à faire émerger, à confronter et à développer la prise de position individuelle, en associant régulièrement les enfants à la préparation, et à la réalisation des actions. Ceux-ci sont acteurs à part entière des temps de loisirs.

## FOCTIONNEMENT

### Comment vit notre association ?

#### Le service périscolaire de compétence communale, financé par :

- La **CAF Touraine**, qui verse une prestation de service à hauteur de 0.54€ /heure/enfant (elle souhaite désormais une facturation modulée en fonction des quotients familiaux ; le conseil d'administration travaille sur les nouvelles grilles tarifaires).
- Les **familles**
- La **mairie de Coteaux-sur-Loire** qui finance le service à l'équilibre.

#### Le service Alsh mercredis et vacances, de compétence communautaire, financé par :

- La **CAF Touraine**, qui verse une prestation de service à hauteur de 0.54€ /heure/enfant.
- Les **familles**, facturées suivant les grilles tarifaires données par la communauté de communes, suivant les conventionnements avec la CAF.

- La **CCTOVAL**, qui nous a délégué le service via une délégation de service public.

#### Les activités extrascolaires :

Autofinancées par les **ventes des activités** ainsi que par l'**État**, sous forme de subventions, cap asso, auparavant et fonjep ou FDVA ces dernières années.

**Elles sont soutenues par la mairie de Coteaux-sur-Loire, par la mise à disposition des locaux.**

## COORDONNÉES ET INFORMATIONS



– **Pour tout renseignement, inscription :**

- » Mail : [alsh.arcenciel@famillesrurales37.org](mailto:alsh.arcenciel@famillesrurales37.org)
- » Tel : **02 47 96 38 83**
- » Port : **07 80 97 73 05**
- » Portail Familles : <https://association-fr-st-michel-sur-loire.portail-defi.net>

## POURQUOI CE PORTAIL ?

**Il vise à offrir plus d'autonomie aux familles en facilitant leur quotidien. Les démarches administratives peuvent être réalisées de chez soi, 24h/24, 7J/7 :**

- Créer son dossier en ligne, le modifier, transmettre des documents, consulter ses factures et règlements...
- Inscrire et désinscrire ses enfants
- Consulter les documents : règlement intérieur, menus, horaires et calendrier de la structure...





## Activités et projets 2023

- **Nature en fête** le 7 mai 2023, buvette et restauration, concours de dessin
- **Assemblée générale** le 9 juin 2023
- **Spectacle danse et théâtre** le 23 juin 2023
- Tenue de la **buvette** le 13 juillet 2023 (soir), stade quartier d'Ingrandes
- **Vide ta chambre**, le dimanche 8 octobre 2023 au gymnase, quartier Saint-Michel
- Soirée **Boom** le vendredi 13 octobre 2023
- **Marché de Noël**, quartier Ingrandes le 2 décembre 2023, vente déco et sapins

*Le concours des dessins du 7 mai à Nature en fête, sur le thème « Dame Nature » a été très apprécié, nous remercions les familles qui participent ainsi que la mairie pour les lots.*

Cette année 3 enfants ont reçu un lot pour leur représentation de « Dame Nature » selon les critères suivants :

- la plus élégante
- la plus originale
- Un lot pour la catégorie des tout petits (3/4 ans)



**Anaïs, Sanaya et Elena, nos gagnantes 2023 !**



## DES NOUVEAUTÉS POUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La commune de Coteaux-sur-Loire a souhaité harmoniser les services périscolaires pour faciliter la vie des familles habitant sur son territoire.

La CCTOVAL, lors du conseil communautaire du 30 mai a accepté le transfert de la compétence périscolaire existant sur le territoire d'Ingrandes à la commune de Coteaux-sur-Loire qui l'a validé au conseil municipal du 9 juin.

Ce service sera délégué à l'association Familles Rurales de Coteaux-sur-Loire qui gère déjà le périscolaire du quartier de Saint-Michel.

10



## DU CÔTÉ DU CONSEIL DES ENFANTS

**Les jeunes conseillers nouvellement élus ont très vite pris conscience de l'importance de leur mission.**

**Aidés de conseillers municipaux adultes, ils ont réfléchi sur les étapes d'un montage de projet.**

En s'appuyant sur les idées que chacun avait exprimées dans sa profession de foi en vue de l'élection au conseil municipal de jeunes, ils ont pris le temps de discuter du bien fondé de chaque proposition, de la faisabilité à court ou moyen terme et ont procédé à un vote pour déterminer celles qui leur semblaient les plus importantes.

- Protection nature
- Bancs publics et des poubelles
- Potager collectif
- Passage piéton devant l'école de Saint-Patrice

Ils ont d'ores et déjà sollicité le conseil municipal adultes pour que 2 de ces demandes soient mises en œuvre : l'installation de poubelles devant l'école Pinson et le marquage d'un passage piéton coloré devant l'école Vincent Gérard.

Ces demandes ont été transmises par Pauline Pouilloux, Maire enfant, au conseil municipal de la commune qui les a acceptées.

À la demande des jeunes élus, une adresse mail pour ce conseil d'enfants a été créée.

*Enfin ces jeunes élus étaient présents au côté de Daniel Sans-Chagrin pour le lever du drapeau et le dépôt de gerbes aux pieds des monuments aux morts dans les 3 quartiers lors des commémorations du 8 mai.*

11



## COTEAUX-SUR-LOIRE CULTURE, SPORTS ET LOISIRS – CSL<sup>2</sup>

### SMTT, TENNIS DE TABLE

Le club accueille chaque année de nouveaux adhérents. En cette fin de saison nous comptons 7 adhérents loisirs dont 2 adolescents et 6 licenciés compétition ! Nous sommes toujours heureux d'accueillir des nouveaux joueurs.

Si l'idée vous trotte dans la tête, venez nous rencontrer tous les mardis soir de septembre et octobre.

Testez votre coordination et votre endurance face à la p'tite balle jaune !

Portes ouvertes gratuites tous les mardis de septembre et octobre de 19h à 20h

- **Entraînements enfants :**
  - » mardi 19h/20h15
- **Loisirs adultes :**
  - » mardi de 19h/20h30
- **Entraînement adultes compétition :**
  - » mardi à partir de 19h et vendredi à partir de 20h



- **contact : Sylvain TREGRET**
  - » 06 72 70 69 48

Le nom de l'association résume bien les activités diversifiées qui rassemblent environ 130 adhérents assidus autour de la culture, du sport et des loisirs, toujours dans une ambiance chaleureuse.

L'adhésion annuelle de 10 €/personne donne accès à toutes les activités, certaines gratuites, animées par des bénévoles, d'autres payantes, encadrées par des animateurs qualifiés.

- **Marche.** Le lundi après-midi, à 14h. **Contact : Pierre** au 06 61 17 55 03
- **Dictée.** 1 mercredi/mois, à 17h30 à la salle intergénérationnelle. **Contact : Lydie** au 06 44 03 22 56
- **Informatique.** 2 lundis/mois de 18h30 à 20h, à la salle intergénérationnelle. **Contact : Sophie** au 06 37 78 41 87
- **Yoga.** 3 cours/semaine à la salle des fêtes d'Ingrandes en période estivale, au foyer Bonnet à partir d'octobre. Le mercredi de 9h30 à 10h45 et de 11h à 12h15. Le jeudi de 18h à 19h15. **Contact : Nathalie** au 06 14 82 10 31
- **Calligraphie.** 1 samedi/mois de 9h à midi, à la salle intergénérationnelle **Contact : Chantal** au 06 67 24 25 67
- **Scrapbooking.** 1 lundi/mois, à la salle intergénérationnelle de 19h à 22h. **Contact : Christelle** au 06 04 13 50 25
- **Gym santé.** Le mardi de 17h à 18h au foyer Bonnet. **Contact : Emma** au 06 69 57 76 96
- **Pastel.** Le mardi et le samedi de 10h à 12h au pavillon du jardinier. **Contact : Lydie** au 06 44 03 22 56.
- **Relaxation.** Le lundi de 18h30 à 19h30 au foyer Bonnet. **Contact : Valentine** au 06 26 68 18 37
- **Gym tonique.** Le mardi de 19h à 20h au foyer Bonnet. **Contact : Eric** au 06 72 35 64 31



- **Présidente : Sophie Connan**
  - » Tél. : 06 37 78 41 87
  - » coteaux.sports.loisirs@gmail.com



### LES ADOS ET LA MÉDIATHÈQUE

La deuxième édition de la MashUP Table a de nouveau captivé nos ados. Ils ont donné libre cours à leur créativité pour monter leurs propres histoires fantastiques, humoristiques ou policières... rendez-vous l'année prochaine, sans faute !

Des talents se sont révélés lors de la découverte de l'art du dessin dans le manga, avec Lydie le 15 avril.

Nos ados en redemandent ... Un succès à renouveler.

À noter sur vos agendas : le 7 octobre : « Si on en parlait » : manifestation de la Direction Départementale du Livre autour du thème de l'astronomie. À la médiathèque, des casques de réalité virtuelle seront mis à disposition des visiteurs à partir de 12 ans pour un voyage dans la navette spatiale de Thomas Pesquet.





NOS ASSOS



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES P'TITS SOURIRES

**Notre équipe dynamique et chaleureuse participe aux manifestations qui ont lieu dans notre commune de Coteaux-Sur-Loire et met en place des ventes au sein de nos écoles (brioches, charcuteries, fromages, confiseries...). Les bénéfices nous permettent d'aider financièrement les projets scolaires des écoles.**

### DONS AUX ÉCOLES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

- Ingrandes de Touraine : Achat de vélos pour la récré.
- Saint-Michel-sur-Loire : Participation financière pour leur sortie scolaire à l'observatoire de Tauxigny.
- Saint-Patrice : Participation financière pour leur voyage scolaire à Paris.

### MANIFESTATIONS

- Foire de la Saint Michel
- Marché de Noël d'Ingrandes
- Fête des écoles

### DATES À RETENIR :

- Foire de la Saint Michel le 30 septembre 2023
- Marché de Noël d'Ingrandes le 2 décembre 2023

### LE BUREAU

- Julien Charbonnier, président
- Laetitia Pouilloux, trésorière
- Charlène Georget, secrétaire
- Jérôme Maurice, Valène Bourigault, Pauline Le Discot, Pauline Bourigault, Isabelle Duballet, Estrela Mata de Freitas.



### Renseignements

- » Facebook : « APE Les P'tits sourires »
- » [ape.ptits.sourires@gmail.com](mailto:ape.ptits.sourires@gmail.com)
- » L'APE sera ravie d'accueillir de nouveaux membres motivés pour la rentrée prochaine !!!



## INGRANDES ANIMATIONS

**Nous avons débuté l'année 2023 avec la soirée potée du 4 février, qui a rencontré un franc succès. L'ambiance y était très conviviale.**

Le 25 juin, nous avons participé comme tous les ans à l'organisation du Brass Band Bourgueillois, qui fêtait ses 10 ans.

Nous continuerons avec la soirée moules frites le 26 août au stade de foot d'Ingrandes. Le repas est préparé par les bénévoles, avec soirée dansante. Venez nombreux vous amuser.

Ingrandes Animations se compose de 12 bénévoles. Si vous souhaitez faire partie d'une équipe solidaire et motivée et participer à l'animation de notre commune dans une très bonne ambiance, n'hésitez pas à nous contacter.



- **Contact : Sylvie Lamé**
- » Tél. : 02 47 96 91 77







## COMITE DES FÊTES DE SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE

**En ce début d'année 2023, les bénévoles ont travaillé à la préparation des manifestations où nous vous attendons tous très nombreux.**

*Au moment de la rédaction de cet article nous organisons la journée du 17 juin, concours de pétanque et balade moto. Nous espérons que cette journée sera une réussite ensoleillée.*

**Le samedi 8 juillet après midi : FÊTONS LES VACANCES !**

Retrouvons-nous, en famille, entre amis ou voisins, devant l'école du quartier de St Michel pour profiter GRATUITEMENT des nombreuses structures gonflables, ventrabilisse et jeux de kermesse !

Les structures gonflables sont accessibles dès 2 ans et même aux adultes ! Pensez aux maillots de bain pour les nombreuses glissades !

La traditionnelle pêche à la ligne sera présente à un tarif de 0.50€ et le manège carré des adultes vous attend toujours plus nombreux !!!

### Nouveautés :

- **restauration sur place**, glace, grillades, frites et planches apéritives à partager !
- une tombola 100 % gagnante pour nous aider à financer la journée. **Aucun perdant !**  
**À gagner :** enceinte colonne, yaourtière, écouteurs sans fil, places de cinéma, repas offerts dans les restaurants locaux, massages, soins de beauté, jouets... Venez tenter votre chance ! (récupération immédiate du lot).

**Après la pause estivale nous vous donnerons rendez-vous aux dates suivantes :**

- Le samedi 30 septembre à la buvette de la St Michel **qui est notre principale ressource financière.**
- Le 14 octobre en co-organisation avec l'ALSH, nous proposerons une boum à tous les ado de Coteaux-sur-Loire pendant que l'ALSH animera une soirée pour les plus petits, afin de permettre aux parents de bénéficier d'un temps pour eux.

### *Nous comptons sur votre participation !*



- **Présidente : Virginie TREGRET**
  - » Tél. : 06 73 43 64 37
  - » [cdf.stmichelsurloire@gmail.com](mailto:cdf.stmichelsurloire@gmail.com)
- **Abonnez-vous à nos pages pour suivre notre actualité !**
  - » facebook : Comite Des Fetes De Saint Michel Sur Loire
  - » instagram : stmichelsurloire



## L'ASSOCIATION DE CHASSE : LES LANDES DE PINEDES DE SAINT-MICHEL

**vous informe que l'étang Milon est ouvert depuis mai.**

**De nouveaux règlements ont été établis et sont affichés à l'entrée de l'étang.**

**Les faibles précipitations de l'hiver dernier et du premier semestre n'ont pas permis de compenser la perte en eau liée à la sécheresse 2022.**

**Aussi si la sécheresse persiste, l'association pourra être amenée à fermer le site.**



- **Pour tout renseignement, contacter Eric Cochain**
  - » Tél. : 06 99 48 91 54





## LA GAULE IGORANDAISE

Le samedi 01 avril 2023, la GAULE IGORANDAISE a inauguré la saison de pêche à l'étang Edmond MARTIN; cette ouverture a attiré une vingtaine de pêcheurs malgré un vent glacial.

Le site est donc désormais ouvert tous les jours de 7h à 20h jusqu'à sa fermeture le 29 octobre 2023.

Les cartes sont délivrées sur place ou au Multiservices Igorandais au prix de 5 euros la demi-journée et 7 euros la journée et 75 euros pour la saison 2023.

L'association a décidé d'autoriser la pêche de nuit à la carpe tous les jours de la semaine de 19 h le soir à 7 h le lendemain matin au tarif de 10 euros pour 3 cannes.

Pour cela les pêcheurs ont l'obligation d'appeler le Président Patrick MARCHAND au 07 69 21 43 00 avant de s'installer aux emplacements numérotés de 1 à 4.

Un règlement détaillé est à consulter dans la vitrine de l'étang.

AVEC L'A.P.R.É.S FAITES UN PAS VERS L'AUTONOMIE



## ENVIE D'APPRENDRE ET DE PARTAGER AUTOUR DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE À COTEAUX-SUR-LOIRE QUARTIER SAINT-PATRICE ?

**Venez nous rejoindre à l'A.P.R.É.S, l'Association pour le Partage et la Réappropriation des Savoirs, et construisons ensemble l'avenir !**

— Nous proposons :

- » des accompagnements écologiques de chantier où vous apprenez à réhabiliter votre habitat,
- » des ateliers sur le fait-maison ou sur l'autonomie et ses techniques : brassage de bière (le 8 juillet !) couture

zéro déchet, photovoltaïque, lacto-fermentation, électricité, enduit chaux-chanvre...

- » Et une fois par mois, le jardin de conservation de semences paysannes de l'association est ouvert pour jardiner ensemble.
- » Une visite d'une maison autonome vous tente ? La prochaine date est le 2 juillet.
- » Réservez votre dimanche 24 septembre pour fêter l'automne avec nous ! Au programme : concerts, théâtre, conférences ou encore spectacle, cuisine 100% maison avec par exemple fouées ou pizzas cuites au four à bois & bières de l'association.



— Pour plus de renseignements, contactez-nous

- » [lapres.ensemble@gmail.com](mailto:lapres.ensemble@gmail.com)
- » ou suivez-nous sur Facebook: **L'APRÉS pour l'Avenir**
- » Notre site internet : [www.lapres-ensemble.fr](http://www.lapres-ensemble.fr)





## LA BOULE-DE-FORT : UN JEU DE BOULE PAS COMME LES AUTRES !

**Dans l'ouest de la France et principalement dans les Pays de la Loire, en parcourant les campagnes il n'est pas rare de croiser de longs bâtiments couverts d'ardoises, aux larges baies vitrées où l'on pratique un drôle de jeu : un jeu de boule qui ressemble un peu aux autres jeux de boules, sauf que cette boule n'est pas tout à fait ronde et qu'elle se lance sur un terrain pas vraiment plat : la boule-de-fort !**

### L'ORIGINE DE LA BOULE-DE-FORT RESTE FLOUE, MÊME SI ELLE SEMBLE TOUT DE MÊME LIÉE À LA LOIRE...

- Elle aurait été introduite par les Plantagenêt, comtes d'Anjou et rois d'Angleterre aux XIIe et XIIIe siècles.
- Elle remonterait à la construction des levées de Loire au XVe siècle, où les forçats utilisaient des boulets comme jeu dans les fossés.
- Ou encore, des mariners auraient inventé le jeu en jouant à la boule dans le fond de leur bateau. Cette version, la plus répandue, est aussi la plus controversée, puisque les bateaux de la Loire, beaucoup plus courts que les pistes de jeu, ont leur fond traversé par de nombreuses membrures, sans parler du mât qui se trouve en plein milieu du bateau.

- Au début du XIXe siècle, sous Napoléon, des prisonniers espagnols qui renforçaient la levée de la Loire auraient eu l'idée de jouer avec des roulements usés (provenant de billes de bois qui composaient les moulins à vent) dans les creux d'où la terre était extraite.

### LA VÉRITABLE BOULE-DE-FORT, TELLE QU'ELLE EST CONNUE AUJOURD'HUI, A BIEN POUR ORIGINE L'ANJOU

À Mazé en 1865, un certain Pineau, forgeron de son état, tourna la première boule ferrée.

Il s'inspira de la boule en gaïac (bois de la cordillère des Andes) qui présentait un côté fort et un côté faible. C'est au XIXe siècle que le jeu de boule de fort se développe en Anjou et devient le sport national des Angevins.

Pratiqué dans des clubs appelés « sociétés », ce sport local rassemble en 2022, plus de 50 000 joueurs (sociétaires) dans 376 sociétés dont 297 en Maine-et-Loire, 37 en Indre-et-Loire et 1 à Coteaux-sur-Loire : « La Renaissance ».

Autant la pétanque est exubérante, avec ses joueurs sur les petites places du midi, autant la boule de fort est calme, à l'image de l'Anjou, la Touraine et de la Sarthe.

Les joueurs lancent à tour de rôle leur boule, paume vers l'avant et tentent d'approcher au plus près le « maître » (cochonnet). Sur une piste en forme de gouttière, où la boule virevolte, oscillant entre son côté fort et son côté faible, ce n'est pas chose facile !

**Les meilleurs joueurs se servent de ces trajectoires courbes, avec plusieurs changements de direction pour éviter les boules déjà jouées.**

### LES PARTICULARITÉS DE CE SPORT DE BOULES SONT PRINCIPALEMENT :

- une boule asymétrique, large de 13 centimètres de diamètre pour une épaisseur de 10 centimètres, aplatie sur les côtés avec l'un plus lourd que l'autre. Cerclée de fer sur le tiers de sa largeur, sa forme particulière a pour nom « méplate », c'est à dire qu'elle possède un côté faible légèrement évidé et un côté fort - d'où le nom du jeu - chargé d'une petite masse de plomb. La boule est donc constamment en déséquilibre et tombe toujours sur son fort. Son poids peut varier de 1,2 à 1,5 kg.

À l'origine en bois de cormier ou de buis, elle est maintenant généralement fabriquée en matière plastique.

- un terrain incurvé en forme de gouttière particulièrement grand, appelé jeu, de 18 à 24 mètres de long pour une largeur de 5 à 6 mètres qui se termine aux deux extrémités par des madriers pour arrêter les boules.

Autrefois en plein air et en terre battue, les « jeux » seront, à partir de la fin des années 1960, couverts et quasiment tous en résine synthétique, rendant leur entretien plus simple pour conserver une surface lisse et polie.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**L'association « La Renaissance » a été créée le 25 juillet 1995 sous la présidence de Robert Patrice.**

Puis lui ont succédé Philippe Martel, Yann Touzard, Guy Talma et aujourd'hui Frédéric Santacana.







Ce revêtement étant plus fragile, le port des chaussons y est obligatoire.

- des boules pouvant mettre plus d'une minute pour atteindre leur destination, d'où des parties très longues pouvant aller jusqu'à trois heures,
- pour un objectif de points de 10 ou 12 (comptés comme à la pétanque).

### À LA BOULE-DE-FORT IL EXISTE DEUX SORTES DE JOUEURS

- Les rouleurs qui approchent leur boule du maître en finesse (une boule met en moyenne 45 secondes pour atteindre le maître),
- Les tireurs qui sont chargés de dégager les boules gênantes en expédiant leur coup à toute vitesse.

Les équipes sont donc généralement constituées de 2 joueurs : un rouleur et un tireur.

Lorsqu'il y a un doute sur la boule la plus proche du maître, on utilise une « bauge », tiges de métal de différentes tailles permettant de mesurer la distance entre le maître et les boules.



### VEZ DÉCOUVRIR CE JEU HISTORIQUE AUPRÈS DE L'ASSOCIATION « LA RENAISSANCE ».

Il peut rester un loisir ou se vivre comme un sport, avec de nombreuses compétitions. Ouvert aux familles, il n'y a pas de limite d'âge à la pratique de la boule-de-fort.

Séances découverte/initiation dans la salle située 2 route des Essards, quartier Saint-Michel à Coteaux-sur-Loire.



– **Contact** : Frédéric Santacana

» 06 20 67 72 16



### VOTRE MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

Lundi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Mardi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Mercredi.....	10h à 12h
Jeudi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Vendredi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Samedi.....	10h à 12h
<b>Téléphone.....</b>	<b>02 47 96 98 15</b>
<b>Email.....</b>	<b>mairie@coteaux-sur-loire.fr</b>
<b>Site internet.....</b>	<b>coteaux-sur-loire.fr</b>

### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À CONNAÎTRE

<b>Samu.....</b>	<b>15</b>
<b>Pompiers.....</b>	<b>18</b>
<b>Police secours.....</b>	<b>17</b>
<b>Appel d'urgence européen.....</b>	<b>112</b>

### SERVICES ADMINISTRATIFS

<b>ENEDIS dépannage/sécurité.....</b>	<b>09 72 67 50 37</b>
<b>Agence postale communale.....</b>	<b>02 47 96 62 87</b>
3 place du 11 novembre - 37130 Coteaux-sur-Loire Entrée par la route des Essards, quartier Saint-Michel	
<b>Relais Poste (commerçants)</b>	
« Les P'tites Terrasses ».....	09 83 01 76 96
« Multiservices Igorandais ».....	02 47 96 98 62
<b>Gendarmerie de Langeais.....</b>	<b>02 47 96 17 50</b>
5 rue Andrée Colson - 37130 Langeais Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h Week-end et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h	

### SCOLARITÉ-ENFANCE

<b>École Jean-Noël Proust Ingrandes.....</b>	<b>02 47 96 90 84</b>
<b>École Marguerite et Louis Pinson St Michel.....</b>	<b>02 47 96 50 53</b>
<b>École Vincent Gérard St-Patrice.....</b>	<b>02 47 96 97 49</b>
<b>ALSH et périscolaire Arc en ciel St Michel.....</b>	<b>02 47 96 38 83</b>
<b>Garderie Coccinelle (CCTOVAL).....</b>	<b>02 47 97 26 50</b>

### INFOS PRATIQUES

#### Déchetterie de Coteaux-sur-Loire (quartier St-Patrice)

##### – Horaire

Lundi, de 9h à 12h

Mercredi, samedi, de 14h à 17h

##### – Dépôt de ferraille : 2ème samedi du mois

**Déchetterie de Bourgueil..... 02 47 97 89 75**

##### – Horaire d'été (15/04-14/10)

Lundi, jeudi, de 14h à 17h

Mardi, mercredi, samedi, de 9h à 12h

##### – Horaire d'hiver (15/10-14/04)

Lundi, jeudi, de 14h à 17h

Mardi, mercredi, de 9h à 12h

Samedi, de 9h à 13h

##### – Dépôt de ferraille : 2ème samedi du mois

#### Déchetterie de Benais

##### – Ouverture du lundi au samedi de 6h30 à 12h

##### – Dépôt de ferraille : tous les jours

Le syndicat peut mettre à disposition sur demande, un caisson pour dépôt d'une importante quantité de déchets verts ou de gravats.

**Renseignements auprès du SMIPE 02 47 97 89 75**



**COIFFURE**

**Valérie Auvinet** .....06 27 72 20 70  
Coiffure à domicile  
**Nathalie Silard** .....06 45 01 03 20  
Coiffure à domicile

**AMÉNAGEMENTS, ENTRETIEN DE JARDINS, PAYSAGISTE**

**Scène jardin** .....06 71 58 76 56  
Paysagiste  
**Frédéric Blaise** .....06 65 39 44 43  
Entretien de jardins  
**Anthony Chenafi** .....06 68 53 91 84  
Meubles sur mesure, petits bricolages, entretien du jardin  
**Luc Tiphanneau** .....02 47 96 98 75  
Petits travaux bricolage, jardinage, services à la personne  
**Anthony Levesque** .....06 86 78 42 05  
Aménagements intérieurs, travaux extérieurs avec mini-pelle

**Michaël Batailleau - la Réno c'est mon boulot !** .....07 67 82 60 08  
Tous travaux

**PEINTURE, REVÊTEMENT, DÉCO, VITRERIE**

**Stéphane Rabouin** .....02 47 96 83 27  
Peinture, vitrerie, déco

**ÉLECTRICITÉ**

**Pierre Faber** .....06 34 43 41 06  
HomeProtec, électricité  
**David Hérisson** .....06 62 77 75 52  
Alter'Elec, électricité  
**Maxime Duballet** .....07 88 69 13 65  
ID'Elec, électricité

**BÂTIMENT, PLOMBERIE, CHAUFFAGE**

**Jean-Baptiste Pichard** .....  
.....06 72 04 44 93 / 06 85 88 17 70  
Plomberie, chauffage  
**Quentin Rebeyrolle** .....02 47 96 75 86  
Plomberie, chauffage

**Tout pour toits - Launay & Chassier** .....  
.....06 99 31 28 11 - 06 60 30 28 15  
Charpente, couverture

**JPV Bâtiment** .....  
.....02 47 96 93 06 - 06 81 18 44 07  
Maîtrise d'ouvrage

**FORMATIONS**

**Anthony OLLIVIER** .....07 87 12 58 78  
Organisme de Formation en secourisme, incendie, travaux en hauteur, habilitations électriques.

**COMMERCES**

**Boulangerie Godineau** .....  
.....02 47 96 03 78  
**Multiservice Igorandais** .....  
.....02 47 96 98 82  
Épicerie, dépôt de pain

**Des poules et des vignes - Gabriel Simon** .....07 78 81 63 44  
Élevage, conserverie

**L'Épi des vignes** .....07 82 65 44 63  
Biscuiterie, boulangerie

**Martine et Thierry Poussin** .....  
.....02 47 96 92 48  
Maraîchers, marchés

**Le jardin de Laetitia** ...06 98 10 72 75  
Épicerie, primeur, dépôt de pain, relais Pickup

**SANTÉ, SPORT, BIEN-ÊTRE**

**Poitevin & Desjonqueres** .....  
.....02 47 96 95 72  
Cabinet d'infirmières

**Luis Nunes Gorge** .....06 75 87 68 66  
Magnétiseur, bien-être

**Valentine Verna** .....06 26 68 18 37  
Relaxologue, hypnothérapeute

**Yolande Noye** .....06 28 49 70 90  
Praticienne de la Trame et en mémoire cellulaire

**JOLY'ADAPT** .....06 72 35 64 31  
Gym douce, entretien physique, prévention des chutes

**Kelly Dansac - Le bien-être au naturel** .....07 64 50 89 01  
Naturopathie, massage et relaxologie

**Irène Béatrice Mylle** ...06 45 17 49 27  
Maître-Reiki : magnétisme spirituel pour le mental et le corps, médiumnité

**ARTISANAT D'ART, ANTIQUITÉS**

**Au passé simple** .....06 76 38 17 31  
Antiquités, brocante

**La Pat'in de Lili** .....06 79 45 02 26  
Relooking de meubles et d'articles de décoration

**Lioussia Bijoux** .....06 68 99 14 62  
Créatrice bijoux contemporains

**David Huet** .....06 21 62 19 53  
Le Feu Prométhéen, forgeron

**David Valence** .....06 70 37 22 07  
Marqueterie, ébénisterie d'art

**COMMUNICATION, EDITION, GRAPHISME**

**Frédéric Gravelaine** ..06 35 94 08 60  
Graphisme, communication, création de site internet

**Au bonheur des mots - F. Augustine** .....  
.....02 47 96 03 74  
Relecture, correction, rédaction de comptes rendus

**TRANSPORT**

**Transports Vuillemot Frères** .....  
.....02 47 96 92 44

**Taxi Romain** .....06 76 11 16 29

**IMMOBILIER**

**J. Dupont** .....07 55 64 23 92  
Conseiller Immobilier

**VITICULTURE**

**Château de Minière - K. Van Den Bergh** .....  
.....02 47 96 94 30

**Xavier Courant** .....06 42 62 52 18  
**Domaine des Chesnaies, Boucard**

**Degaugue** .....  
.....02 47 96 98 54 - 02 47 96 92 31

**Dupuis père et fils** .....02 47 96 97 46  
**Jean-Paul et Laurent Duval-Voisin** .....  
.....02 47 96 95 91

**Gilles et Gérard Galteau** .....  
.....02 47 96 90 91 - 02 47 96 98 95

**Domaine Nau** .....02 47 96 98 57  
**Nathalie Omasson** .....02 47 96 90 26

**Domaine des Ouches, Thomas et Denis Gambier** .....02 47 96 98 77

**La Croix Pidault, Fabien Rohon** .....  
.....07 81 10 55 93

**HÔTELLERIE - RESTAURATION**

**Hostellerie du Château de Rochecotte\*\*\*\*** .....02 47 96 16 16  
Hôtel restaurant

**Auberge de la Bonde** .....  
.....02 47 96 83 13  
Hôtel restaurant

**RESTAURATION**

**Vincent** .....02 47 96 17 21  
Cuisinier de campagne restaurateur

**Pizzeria Caza** .....06 67 22 86 15  
Camion pizza/fouées

**Les P'tites Terrasses** .....  
.....09 83 01 76 96  
Bar, restaurant, relais Poste, dépôt de pain/NR

**Chez Dom** .....06 16 48 87 41  
Friterie, repas à emporter ou sur place, ouvert de fin mai à septembre

**GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES**

**Clos des Bérengeries** .....  
.....06 29 65 08 25  
Chambres d'hôtes

**Le Pressoir de Godefroy** .....  
.....02 47 96 90 09  
Madeleine Fauquet, chambres d'hôtes B & B

**Le Moulin de la Guerche** .....  
.....06 72 74 26 09  
Grand gîte, 16 couchages

**Gîte de la Paillerie** .....06 85 43 22 68  
Gîte

**Château de Planchoury** .....  
.....02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77  
Gîte et chambres d'hôtes

**Gîte la croix Pidault** ...06 32 84 87 65  
Gîte

**Château de Minière** ...02 47 96 94 30  
Gîte

**Relais Valami** .....02 47 96 98 74  
Gîte

**M. Sorin** .....  
.....02 47 98 98 38 / 05 49 98 96 14  
gîtes rural - 10 couchages

**Gîtes des Forges** .....06 03 01 27 73  
Grand gîte - 16 couchages

**Manoir La Rumillette** .....  
.....02 36 16 37 85  
Chambres d'hôtes

**Villa Garnier** .....  
.....02 47 96 64 69 ou 06 42 53 98 61  
Chambres d'hôtes

**Le bout du monde** .....06 72 50 24 36  
Gîte

**La petite Flanière** .....06 26 61 62 34  
Gîte

**RÉCEPTION - ÉVÉNEMENTIEL**

**Château de Planchoury** .....  
.....02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77  
Organisation de repas de groupe

**Le Petit Morier** .....  
.....06 73 27 38 93 - 06 16 33 03 87  
Salle de réception



**OURS**

- » Publication éditée à : 1100 exemplaires
- » Directeur de la publication : Daniel Sans-Chagrin Maire de Coteaux-sur-Loire
- » Coordination : Mireille Dirocco, Hélène Favier, Jean-Paul Crosefinte
- » Conception et réalisation : Frédéric Gravelaine 06 35 94 08 60 - fred@z-red.com
- » Régie publicitaire et impression : Imprimerie Gambetta 02 47 24 02 07



**COTEAUX SUR LOIRE**

Adresse : 62, rue Dorothee de Dino 37130 COTEAUX-SUR-LOIRE

Tél. : 02 47 96 98 15

Mail: mairie@coteaux-sur-loire.fr

Site: coteaux-sur-loire.fr





